



Sainte-Rose-du-Nord

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

(DM-21-04)

Propriété sise sur la rue de la Descente-des-Femmes, lot 6 088 668 cadastre du Québec

La population est avisée qu'à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 2 août 2021 à 19 h, au 126, rue de la Descente des Femmes, à Sainte-Rose-du-Nord, le Conseil statuera sur la demande suivante :

- Autoriser la construction d'un bâtiment principal dont l'orientation de la façade serait de 45 degrés plutôt que 10 degrés tel que stipulé à l'article 11.2.2 du règlement 249-2015 portant sur le zonage.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 13^e jour du mois de juillet 2021.

Nadia Bolduc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

(Art. 420 CM)

Je, Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la dérogation mineure portant le numéro DM-21-04:

- Sur le site Internet de la Municipalité
- Au babillard situé à l'entrée du bureau de la municipalité, en date du 21 mai 2021, entre 13h00 et 16h30.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 13^e jour du mois de juillet 2021.

Nadia Bolduc
Directrice générale et secrétaire-trésorière